

hors du blockhaus, tu n'auras plus que la cour intérieure à traverser—une cinquantaine de pas environ. Tu arriveras près du poste, qui est à droite de la palissade. Détourne la tête en passant, La poterne sera devant toi. Quand tu l'auras franchie, descends en contournant la rive, et marche jusqu'à ce que tu aies atteint la lisière d'un bois, à un demi-mille du fort. Là, tu trouveras Lionel....

—Lionel ?... Le jeune clerc ?...

—Oui ! Il m'a accompagné, et il te conduira jusqu'à l'île Navy. Une dernière fois embrasse-moi !

—Frère ! murmura Jean, en se jetant dans les bras de Joann.

Le moment étant venu, Joann appela à voix haute et se retira au fond de la cellule.

Le sergent ouvrit la porte, et, s'adressant à Jean, dont la tête était cachée sous son large chapeau de prêtre :

« Vous êtes prêt ? » demanda-t-il

Jean répondit d'un signe.

« Venez ! »

Le sergent prit le fanal, fit sortir Jean et ferma la porte de la cellule.

Dans quelles angoisses Joann passa les quelques minutes qui suivirent ! Qu'arriverait-il si le major Sinclair se trouvait dans le couloir ou dans la cour au moment où Jean la traverserait, s'il l'arrêtait, s'il l'interrogeait sur l'attitude du condamné ? La substitution découverte, le prisonnier serait fusillé ! Et puis, il se pouvait que les préparatifs de l'exécution fussent commencés, que la garnison du fort eût reçu les ordres du commandant, que le sergent, croyant avoir affaire au prêtre, lui en parlât, pendant qu'il le reconduisait ! Et Jean, apprenant que l'exécution allait avoir lieu, voudrait revenir dans la cellule ! Il ne laisserait pas son frère mourir à sa place !

L'abbé Joann, l'oreille contre la porte, écoutait. C'est à peine si les battements de son cœur lui permettaient d'entendre les rumeurs du dehors.

Enfin, un bruit lointain arriva jusqu'à lui. Joann tomba à genoux, remerciant Dieu.

La poterne venait d'être refermée.

« Libre ! » murmura Joann.

En effet, Jean n'avait pas été reconnu. Le sergent, marchant devant lui, son fanal à la main, l'avait reconduit à travers la cour intérieure jusqu'à la porte du fort, sans lui adresser la parole. Officiers et soldats ignoraient encore que le jugement devait être exécuté dans une heure. Arrivé près du poste, à peine éclairé, Jean avait détourné la tête, ainsi que le lui avait recommandé son frère. Puis, au moment où il allait franchir la poterne, le sergent lui ayant demandé :

« Reviendrez-vous assister le condamné ?... »

—Oui ! avait fait Jean d'un signe de tête.

Et, un instant après, il avait franchi la poterne.

Jean, néanmoins, ne s'éloignait que lentement du fort Frontenac, comme si un lien l'eût encore rattaché à sa prison—un lien qu'il n'osait rompre. Il se reprochait d'avoir cédé aux instances de son frère, d'être parti à sa place. Tous les dangers de cette substitution lui apparaissaient en ce moment avec une netteté qui l'épouvantait. Il se disait que, quelques heures plus tard, le jour venu, on entrerait dans la cellule, l'évasion serait découverte, les mauvais traitements accablent Joann, en attendant que la mort, peut-être, vint le punir de son héroïque sacrifice !

A cette pensée, Jean se sentait pris d'un irrésistible désir de revenir sur ses pas. Mais non ! Il fallait qu'il se hâtât de rejoindre les patriotes à l'île Navy, qu'il recommençât la campagne insurrectionnelle en se jetant sur le fort Frontenac, afin de délivrer son frère. Et pour cela, pas un moment à perdre.

Jean coupa obliquement la grève, contourna la rive du lac, au pied de l'enceinte palissadée, et se dirigea vers le bois où Lionel devait l'attendre.

Le blizzard était alors dans toute sa violence. Les glaces, accumulées sur les bords de l'Ontario, s'entre-choquaient comme les icebergs d'une mer arctique. Une neige aveuglante passait en épais tourbillons.

Jean, perdu dans le remous de ces rafales, ne sachant plus s'il était sur la surface durcie du lac ou sur la grève, cherchait à s'orienter en marchant

vers le massif du bois qu'il distinguait à peine au milieu de l'obscurité.

Cependant, il arriva, après avoir employé près d'une demi-heure à faire un demi-mille.

Evidemment, Lionel n'avait pu l'apercevoir, car il se fût certainement porté au-devant de lui.

Jean se glissa donc entre les arbres, inquiet de ne pas trouver le jeune clerc à l'endroit convenu, ne voulant pas l'appeler par son nom, de peur de le compromettre, au cas où il serait entendu de quelque pêcheur attardé.

Alors, les deux derniers vers de la ballade du jeune poète lui revinrent à la mémoire,—ceux qu'il lui avait récités à la ferme de Chipogan. Et s'enfonçant dans la profondeur du bois, il répéta d'une voix lente :

Naitre avec toi, flamme follette,
Mourir avec toi, feu follet !

Presque aussitôt, Lionel, sortant d'un fourré, s'élançait vers lui et s'écriait :

« Vous, monsieur Jean... vous ? »

—Oui, Lionel.

—Et l'abbé Joann ?

—Dans ma cellule !—Mais vite, à l'île Navy ! Il faut que dans quarante-huit heures nous soyons de retour avec nos compagnons au fort Frontenac ! »

Jean et Lionel s'élancèrent hors du bois, et prirent direction vers le sud, afin de redescendre la rive de l'Ontario jusqu'aux territoires du Niagara.

C'était le chemin le plus court, et aussi l'itinéraire qui offrait le moins de dangers. A cinq lieues de là, les fugitifs, ayant franchi la frontière américaine, seraient à l'abri de toute poursuite et pourraient rapidement atteindre l'île Navy.

Cependant, suivre cette direction avait l'inconvénient d'obliger Jean et Lionel à repasser devant le fort. Par cette horrible nuit, il est vrai, au milieu des épais tourbillons de neige, ils ne risquaient pas d'être aperçus des factionnaires, même au moment où tous deux traverseraient l'étroite grève. Certainement, si la surface de l'Ontario n'eût pas été encombrée par les amas de glaces que ces rudes hivers accumulent sur ses bords, si le lac avait été navigable, mieux eût valu s'adresser à quelque pêcheur qui aurait pu promptement conduire les fugitifs à l'embouchure du Niagara. Mais c'était impossible alors.

Jean et Lionel marchaient d'un pas aussi pressé que le permettait la tourmente. Ils n'étaient encore qu'à une faible distance des palissades du fort, lorsque le vif crépitemment d'une fusillade déchira l'air.

Il n'y avait pas à s'y tromper : un feu de peloton venait d'éclater à l'intérieur de l'enceinte.

« Joann !... » s'écria Jean.

Et il tomba, comme si c'était lui qui venait d'être frappé par les balles des soldats de Frontenac.

Joann était mort pour son frère, mort pour son pays !

En effet, une demi-heure après le départ de Jean, le major Sinclair avait donné ordre de procéder à l'exécution, ainsi que le portait l'ordre reçu de Québec.

Joann avait été extrait de la cellule et conduit dans la cour, à l'endroit où il devait être passé par les armes.

Le major avait lu l'ordre au condamné.

Joann n'avait rien répondu.

A ce moment, il aurait pu s'écrier :

« Je ne suis pas Jean-Sans-Nom !... Je suis le prêtre qui a pris sa place pour le sauver ! »

Et le major eût été contraint de surseoir à l'exécution, de demander de nouvelles instructions au gouverneur-général.

Mais Jean devait encore être trop rapproché du fort Frontenac. Les soldats se mettraient à sa poursuite. Il serait inmanquablement repris. On le fusillerait. Et il ne fallait pas que Jean-Sans-Nom mourût autrement que sur un champ de bataille !

Joann se tut, il s'appuya au mur, il tomba en prononçant les mots de mère, de frère et de patrie !

Les soldats ne l'avaient pas reconnu vivant, ils ne le reconnurent pas lorsqu'il fut mort. On l'en-

sevelit immédiatement dans une tombe, creusée extérieurement au pied de l'enceinte. Le gouvernement devait croire qu'il avait frappé en lui le héros de l'indépendance.

C'était la première victime offerte en expiation du crime de Simon Morgaz !

IX.—L'ÎLE NAVY

Ce fut en 1668, sous les ordres de Cavalier de la Salle, que les Français firent naviguer le premier navire européen à la surface de l'Ontario. Arrivés à sa limite méridionale, où ils élevèrent le fort Niagara, leur bâtiment s'engagea sur la rivière de ce nom, dont il remonta le cours jusqu'aux rapides, à trois mille des chutes. Puis, un second navire, construit et lancé en amont des célèbres cataractes, vint déboucher dans le lac Érié et poursuivit son audacieuse navigation jusqu'au lac Michigan.

En réalité, le Niagara n'est qu'un canal naturel, long de quinze à seize milles, qui permet aux eaux de l'Érié de s'écouler vers l'Ontario. A peu près au milieu de ce canal, le sol manque brusquement de cent soixante pieds—précisément à l'endroit où la rivière se coude en décrivant une sorte de fer à cheval. L'île aux Chèvres—Goat Island—la divise en deux parties inégales. A droite, la chute américaine, à gauche, la chute canadienne, précipitent leurs eaux bruyantes au fond d'une poussière aqueuse.

L'île Navy est située en amont des chutes, par conséquent du côté du lac Érié, à dix milles de la ville de Buffalo, et à trois milles du village de Niagara-Falls, bâti à la hauteur des cataractes dont il porte le nom.

C'était là que les patriotes avaient élevé le dernier boulevard de l'insurrection, comme une sorte de camp jeté entre le Canada et l'Amérique sur le cours de ce Niagara, limite naturelle des deux pays.

Ceux des chefs qui avaient échappé aux poursuites des loyalistes, après Saint-Denis, après Saint-Charles, avaient quitté le territoire canadien, et franchi la frontière pour se concentrer à l'île Navy. Si le sort des armes les trahissait, si les royaux parvenaient à traverser le bras gauche de la rivière et à les chasser de l'île, il leur resterait la ressource de se réfugier sur l'autre rive, où les sympathies ne leur manqueraient pas. Mais, sans doute, ils seraient en petit nombre, ceux qui demanderaient asile aux Américains, car cette dernière partie, ils allaient la jouer jusqu'à la mort.

—Voici quelle était la situation respective des Franco-Canadiens et des troupes royales, envoyées de Québec, dans la première quinzaine de décembre.

Les réformistes,—et plus spécialement ceux qu'on appelait les « bonnets bleus »—occupaient l'île Navy que la rivière ne suffisait pas à défendre.

En effet, bien que le froid fût extrêmement vif, le Niagara demeurait navigable, grâce à la rapidité de son cours. Il s'ensuivait donc que les communications étaient possibles au moyen de bateaux, entre l'île Navy et les deux rives. Aussi, les Américains et les Canadiens ne cessaient-ils d'aller et venir du camp au village de Schlosser, situé sur la rive droite du Niagara. Fréquemment, des embarcations passaient ce bras, les unes transportant des munitions, des armes et des vivres, les autres, chargées de visiteurs accourus à Schlosser, en prévision d'une attaque prochaine des royaux.

Un citoyen des États-Unis, M. Wills, propriétaire du petit bateau à vapeur *Caroline*, l'utilisait même pour ce transport quotidien, moyennant une légère rétribution que les curieux versaient volontiers dans sa caisse.

Sur la rive opposée du Niagara, et par conséquent en face de Schlosser, les Anglais étaient cantonnés dans le village de Chippewa, sous les ordres du colonel Mac Nab. Leur effectif était assez important pour écraser les réformistes rassemblés sur l'île Navy, s'ils parvenaient à y opérer une descente. Aussi de larges bateaux avaient-ils été réunis à Chippewa en vue de ce débarquement, qui serait tenté dès que les préparatifs du colonel Mac Nab auraient pris fin, c'est-à-dire dans quelques jours. L'issue de cette dernière campagne sur les confins du Canada, en présence des Américains, était donc imminente.

A suivre